



VILLE DE  
**SAINT-  
ASTIER**

**FICHE DE POSTE  
RESPONSABLE URBANISME**

**Rattachement hiérarchique :** Direction Générale des Services

**Temps de travail :** 35 heures hebdomadaires

**Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> janvier 2026**

**Cadre réglementaire :** Filière technique ou administrative – Catégorie A-B-C

**Cadre d'emplois :** Ingénieur /technicien/adjoint technique/ agent de maîtrise /attaché/rédacteur/adjoint administratif

**Missions principales :**

- Accueil physique et téléphonique du public pour toutes les questions d'urbanisme
- Instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme à envisager à terme.
- Veiller au respect des règles d'accessibilité et de sécurité pour certaines autorisations de travaux
- Suivre l'évolution de la réglementation
- Procéder, avec l'aide de la police municipale aux visites et constats nécessaires
- Suivre tous les dossiers de contentieux de l'urbanisme : constructions illégales, régularisation des situations fiscales et administrative
- Suivre les dossiers divers comme les biens sans maîtres, les procédures de péril...
- Suivre le pilotage de la mise en place d'un PLU intercommunal
- Affaires immobilières de la commune : suivi des dossiers administratifs pour les acquisitions et les cessions

**Profil recherché :**

- Expérience professionnelle dans le domaine de l'urbanisme et maîtrise des procédures d'urbanisme réglementaires
- Maîtrise de l'outil informatique
- Connaissances juridiques en urbanisme
- Capacité rédactionnelle
- Sens du service public
- Sens des responsabilités, autonomie et discrétion
- Disponibilité, neutralité
- Sens de l'esprit d'équipe

**Contact et modalités de candidature**

**Contact :** Renseignements administratifs : 05 53 02 42 80

**Informations complémentaires :** Vous pouvez adresser par courriel votre lettre de motivation et votre CV à : [mairie@saint-astier.fr](mailto:mairie@saint-astier.fr) / A l'attention de Madame Le Maire de Saint-Astier, Elisabeth MARTY



**Hôtel de Ville**

2 Avenue Jules Ferry  
BP 75 - 24110 - Saint-Astier

Tél. : 05 53 02 42 80  
Fax : 05 53 07 63 54

mairie-saint-astier.fr  
mairie@saint-astier.fr

# Emploi permanent - vacance d'emploi n° 024251015000544 - RESPONSABLE URBANISME

## Informations concernant l'employeur

<b>Nom de l'établissement</b>	Mairie de ST ASTIER
<b>SIRET</b>	21240372900016

## Informations concernant l'opération

<b>Numéro d'opération</b>	024251015000544
<b>Intitulé du poste</b>	RESPONSABLE URBANISME
<b>Type d'emploi</b>	Emploi permanent - vacance d'emploi
<b>État de l'opération</b>	transmise
<b>Métier(s)</b>	

1. Urbanisme, aménagement et action foncière > Droit des sols et information géographique > Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme

<b>Service recruteur</b>	SERVICE ADMINISTRATIF
<b>Nombre de postes</b>	1
<b>Temps de travail</b>	Temps complet
<b>Durée de travail</b>	35h00
<b>Ce poste est-il ouvert aux contractuels à titre dérogatoire ?</b>	Oui

### Fondement juridique de recrutement des contractuels

Emploi (quelle que soit sa catégorie hiérarchique) n'ayant pu être pourvu à un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)

Le recours à un contractuel est possible sous réserve du constat infructueux du recrutement d'un fonctionnaire. Les agents recrutés par ce fondement juridique sont engagés par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans. Ces contrats sont renouvelables par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans. Une déclaration doit être saisie, y compris dans le cas du renouvellement d'un contrat.

<b>Référence interne</b>	DEPART RETRAITE 2026 REMP
<b>Contact</b>	MARTY, Elisabeth mairie@saint-astier.fr 0553024280

<b>Observateurs</b>	mairie@saint-astier.fr
---------------------	------------------------

### Historique des modifications